

Questions

Dispositions légales et UE :

1. Bonjour, y a-t-il également la possibilité d'une notification simplifiée des produits à l'ECHA dans le nouveau RPC (après notification en Suisse) ?

Cette possibilité n'est pas envisageable en raison de l'absence de base juridique.

2. Les classifications officielles de l'UE seront-elles transférées à l'APVS à tout moment ou est-il prévu que les données d'une classification ne doivent pas être saisies à nouveau ?

Nous sommes conscients du problème. Malheureusement, nous ne pouvons pas fournir d'autres informations à ce sujet pour l'instant, car c'est l'OAVS qui gère cette base de données.

3. Nous aurions tout intérêt à ce que la notification des produits soit adaptée aux règles de l'UE afin que, en tant que groupe international basé dans l'UE, nous ne soyons pas contraints de déployer davantage d'efforts et de solutions informatiques supplémentaires par la solution isolée de la Suisse. Quand la ChemO sera-t-elle adaptée et quand saura-t-on si elle ira dans cette direction ?

La consultation sur la révision de la ChemO vient de s'achever. Les décisions concernant la consultation n'ont pas encore été prises.

4. Bonjour. Pourriez-vous décrire plus en détail l'interface prévue avec l'UE (p. 21) ?

Malheureusement, une interface avec l'UE n'est pas prévue pour le moment, car la base juridique fait (encore) défaut.

Collaboration et communication :

5. Je n'ai pas compris comment les gens de l'industrie peuvent s'impliquer dans le développement futur du RPC. Y aura-t-il des groupes de projet ?

Comme cela a été initié aujourd'hui, il est envisagé que l'industrie puisse contribuer à la poursuite du développement du RPC par le biais des Infopoints et de l'enquête actuelle. Avec ces moyens, la possibilité est de donner des contributions directes.

6. L'industrie a-t-elle la possibilité de continuer à apporter les besoins que M. Keller a énumérés lors de la planification du projet ?

Oui, voir la réponse ci-dessus. Ils ont la possibilité de donner leur avis par le biais des Infopoints ou de l'enquête.

7. Quand le prochain Info-Point aura-t-il lieu et sera-t-il plus interactif que celui d'aujourd'hui ? Il aurait été agréable de pouvoir poser les questions directement (oralement).

La date du prochain Info Point n'a pas encore été fixée, nous la communiquerons en conséquence. Un événement sur place pour plus de 100 participants n'était malheureusement pas possible en raison de la situation actuelle. La décision d'avoir un Q&R écrit a également été prise en fonction du nombre de participants afin de rester uniforme, structuré et interactif.

8. Les paquets ont été présentés. Merci beaucoup. Est-il prévu d'interroger les parties prenantes sur leurs souhaits concernant les paquets individuels ou de les informer à l'avance des changements concrets prévus ?

Vous pouvez saisir vos souhaits via l'enquête sur notre site web. Il est également possible d'envoyer un e-mail à [Cheminfo](mailto:cheminfo@bag.admin.ch). Nous les examinerons ensuite.

9. Y aura-t-il un groupe de travail auquel participeront l'industrie, les autorités, Toxinfo Suisse, les fournisseurs de services informatiques et l'OFSP, dans lequel toutes les parties prenantes pourront contribuer et aussi échanger des idées entre elles afin d'obtenir le meilleur résultat possible pour toutes les parties prenantes ? Nous serions heureux de participer et d'apporter notre expertise.

Comme cela a été initié aujourd'hui, il est prévu que l'industrie/les prestataires de services puissent contribuer au développement futur par le biais de points d'information et de l'enquête actuelle. Avec ces moyens, la possibilité est donnée de donner des contributions directes. En outre, vous pouvez toujours nous contacter via cheminfo@bag.admin.ch.

10. Y aura-t-il des groupes de test (composés de l'industrie, des cantons, de la Confédération et de Tox Info Suisse) pendant la phase de développement pour tester les nouvelles fonctions avant un GO-Live et, si oui, sous quelle forme cela est-il prévu ?

Il est prévu de mettre en œuvre les nouvelles fonctionnalités avec des utilisateurs tests. La composition de ce(s) groupe(s) de test sera déterminée ultérieurement.

Fonctionnement RPC actuel et futur :

11. Existe-t-il une garantie que le MMT (outil de communication groupée) ne devra pas être complètement reprogrammé dans le nouveau RPC ou qu'est-ce qui est envisagé ici ?

Le MMT sera adapté sur certains points, mais une structure XML entièrement nouvelle n'est pas prévue.

12. Avec la nouvelle gestion des utilisateurs, sera-t-il possible de donner aux sous-utilisateurs la possibilité d'accéder/de voir seulement certains messages (préparations) ?

Oui, cette possibilité est actuellement prévue.

13. Bonjour, l'upload des fichiers xml n'est possible que pour Swiss ?

Bonjour. Non, les fichiers XML sont publics pour tous les utilisateurs.

14. Sera-t-il possible à l'avenir de soumettre plusieurs noms commerciaux (par langue) via l'outil de communication groupée pour une préparation qui est commercialisée sous plusieurs noms commerciaux ?"

Oui, nous allons adapter le code. Et la possibilité de noms commerciaux multiples que nous accorderons.

15. Pour les préparations ayant plusieurs noms commerciaux mais une composition identique : peut-on à l'avenir indiquer plusieurs codes UFI par notification ?

Merci pour cette question. Ceci est actuellement à l'étude.

16. Actuellement, les compositions ne peuvent être consultées que par les personnes qui les ont également saisies dans le système. En revanche, les personnes du même service qui doivent également établir des rapports ne le peuvent pas. Ainsi, lorsque des changements et des mises à jour sont effectués, on est généralement obligé de remplacer les compositions (sans pouvoir les voir). Cela ne pourrait-il pas être amélioré dans le nouveau système ?

Il est prévu que dans le nouveau système, les droits d'auteur au sein d'une entreprise ou d'un transfert puissent être délégués ou puissent être consultés/édités par plusieurs utilisateurs.

17. Pour la partie recherche, serait-il possible d'inclure une recherche par CAS# ou EC# utilisé pour la soumission? Idem dans le cadre de l'extraction des produits communiqués, serait-il possible d'inclure les colonnes avec l'identifiant CAS# et EC# utilisés pour la soumission.

Bonjour, merci pour l'idée. Nous allons vérifier les possibilités pour la recherche. Si celle-ci est possible, elle sera accessible seulement pour les utilisateurs.

18. Dans le nouveau système, une entreprise aura-t-elle la possibilité de faire émettre séparément les notifications ou les enregistrements de nouvelles substances ou de rechercher de nouvelles substances dans le registre des produits ?

Il est prévu que les utilisateurs aient la possibilité de visualiser et de modifier directement des types de notification spécifiques via un tableau de bord.

19. Un message principal avec des messages détaillés a été présenté comme une solution proposée pour les produits de couleurs différentes, par exemple. Nous préfererions une solution avec des identifiants génériques de composants (GCI). L'avantage serait qu'un seul message est nécessaire, ce qui est clairement moins complexe.

Nous sommes heureux de prendre en compte votre suggestion et nous allons devoir étudier les possibilités. Nous aimerions également souligner qu'avec l'introduction de la révision de ChemO, la simplification de la notification des couleurs/fragrances analogue à l'annexe VIII CLP est également prévue.

20. Pour le paquet de travail Import-Export, y aura-t-il également un service web pour signaler et demander les résultats de la validation ?

Il n'est actuellement pas prévu de mettre cela en place sous la forme d'un service web.

21. La solution intermédiaire consistant à saisir plusieurs codes UFI par préparation (via la duplication de l'entrée RPC) peut impliquer un travail supplémentaire considérable pour le notifiant. C'est un problème pour les produits destinés aux utilisateurs privés de l'EEE. Peut-on espérer que ce problème soit résolu à temps (c'est-à-dire avant l'introduction de l'obligation de l'UFI au 1.1.2022) ?

Actuellement, la structure informatique du RPC ne nous permet pas d'introduire la fonctionnalité souhaitée avant le début de 2022. Toutefois, nous travaillons actuellement à la mise en œuvre et nous fournirons des informations dès que possible.

22. Y a-t-il des instructions pour télécharger le fichier xml, s'il vous plaît ?

Oui, sur notre site web (www.anmeldestelle.admin.ch)

23. Le sujet APVS (base de données des substances) n'a pas été mentionné. Quelle influence le changement aura-t-il sur les utilisateurs ?

La base de données des substances idéales APVS est gérée par la FSVO - nous ne disposons actuellement d'aucune information sur son développement futur.